

# Rapport d'enquête sur les pratiques de gestion des biodéchets des usagers du territoire du SIRTOM de la Vallée de la Grosne



SIRTOM DE LA VALLEE DE LA GROSNE  
16, rue lieutenant Albert SCHMITT  
ZA du Pré Saint Germain  
71250 CLUNY

### → Cadre règlementaire :

Le paquet économie circulaire de l'Union européenne, adopté en 2018, impose aux pays de l'UE de mettre en place le **tri à la source des biodéchets** au plus tard le 31 décembre 2023. Il faut réduire les déchets produits ainsi que l'élimination et augmenter la valorisation.

Au niveau national, le Plan de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA) prévoit, afin de lutter contre le brûlage à l'air libre des déchets verts, d'accompagner les collectivités pour la mise en place des filières alternatives.

La mise en place de dispositifs de gestion de proximité des biodéchets (compostage individuel ou partagé) des biodéchets (déchets alimentaires et déchets verts) constitue un des moyens de détourner les biodéchets des ordures ménagères résiduelles (OMR) et de mettre en place les conditions de déploiement des alternatives au brûlage de déchets verts.

C'est dans ce cadre que le SIRTOM de la Vallée de la Grosne a souhaité lancer une enquête sur les pratiques de gestion des usagers du territoire. Ce sondage concerne les pratiques de compostage mais également les pratiques de jardinage au naturel, notamment celles sur le brûlage des végétaux.

### → Durée de l'enquête :

- Du 29 décembre 2021 au 31 mars 2022.

### → Modes de diffusion :

- Information aux Mairies et aux délégués du SIRTOM (courriels...),
- Article presse locale (Journal de Saône-et-Loire),
- Radio locale (Fusion FM),
- ECOSIRTOM 2022,
- Courriels envoyés à la liste de diffusion,
- Lettre d'information du service économie circulaire,
- Site internet du SIRTOM,
- Réseau social (Facebook),
- Exemplaires papiers...

### → Texte de présentation de l'enquête :

" Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne souhaite développer la pratique du compostage individuel et collectif sur l'ensemble de ses communes adhérentes.

Pour cela, nous avons besoin de mieux connaître vos habitudes et vos besoins sur le compostage, le jardinage au naturel, les apports en déchèterie...

Ce questionnaire peut rester anonyme si vous le souhaitez.

Les données recueillies serviront à dresser un état des lieux des pratiques sur le territoire "

### → Contenu de l'enquête :

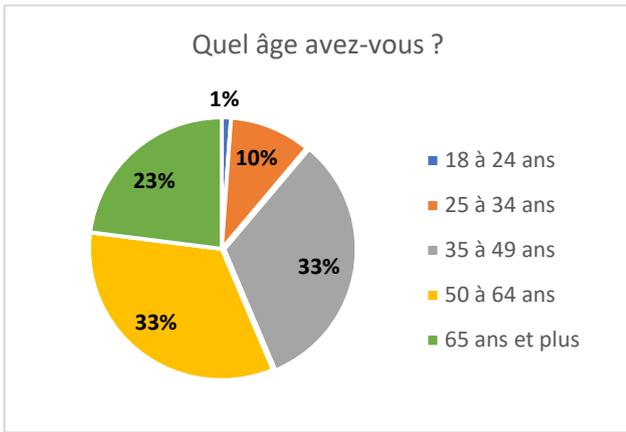
En annexe de ce présent rapport.

## PROFIL DES REpondANTS

Nombre total de réponses reçues : 269 dont 8 issues de communes extérieures soit **261 retours des habitants du territoire (2 % de taux de réponses)**

Commune	Nombre de réponses	Nombre de foyers	Taux de réponses par commune
Ameugny	1	121	0,83%
Bergesserin	3	149	2,01%
Berzé-le-Châtel	2	38	5,26%
Blanot	9	142	6,34%
Bonnay	1	195	0,51%
Bourgvilain	0	180	0,00%
Bray	2	89	2,25%
Buffières	6	215	2,79%
Burzy	2	56	3,57%
Château	20	162	12,35%
Chériset	0	30	0,00%
Chevagny-sur-Guye	7	69	10,14%
Chiddes	4	77	5,19%
Chissey-lès-Mâcon	4	197	2,03%
Cluny	29	2714	1,07%
Cortambert	1	160	0,63%
Cortevaix	2	216	0,93%
Curtill-sous-Buffières	4	71	5,63%
Dompierre-les-Ormes	4	603	0,66%
Donzy-le-Pertuis	2	96	2,08%
Flagy	4	116	3,45%
Germolles-sur-Grosne	1	79	1,27%
Jalogny	7	220	3,18%
Joncy	8	366	2,19%
La Chapelle-du-Mont-de-France	1	141	0,71%
La Guiche	1	338	0,30%
La Vineuse sur Fregande	10	488	2,05%
Lournand	5	222	2,25%
Massilly	3	203	1,48%
Matour	11	697	1,58%
Mazille	1	200	0,50%
Montmelard	3	247	1,21%
Navour-sur-Grosne	5	383	1,31%
Passy	0	68	0,00%
Pierreclos	11	484	2,27%
Pressy-sous-Dondin	0	93	0,00%
Sailly	7	80	8,75%
Saint-André-le-Désert	23	251	9,16%
Saint-Clément-sur-Guye	2	117	1,71%
Sainte-Cécile	2	154	1,30%
Saint-Huruge	0	44	0,00%
Saint-Léger-sous-la-Bussière	1	180	0,56%
Saint-Marcelin-de-Cray	1	141	0,71%
Saint-Martin-de-Salencey	0	93	0,00%
Saint-Martin-la-Patrouille	1	46	2,17%
Saint-Pierre-le-Vieux	17	253	6,72%
Saint-Point	1	230	0,43%
Saint-Vincent-des-Prés	1	100	1,00%
Saint-Ythaire	5	139	3,60%
Salornay-sur-Guye	8	463	1,73%
Serrières	2	165	1,21%
Sigy-le-Châtel	1	101	0,99%
Sivignon	3	153	1,96%
Taizé	0	36	0,00%
Tramayes	9	643	1,40%
Trambly	0	274	0,00%
Trivy	1	198	0,51%
Verosvres	2	274	0,73%

→ Catégories d'âge des répondants :



Un tiers des répondants ont entre 35 et 49 ans ; un autre tiers est représenté par les 50 - 64 ans. Les personnes de plus de 65 ans sont assez bien représentées puisqu'elles représentent 23 % des réponses.

10 % des répondants ont entre 25 et 34 ans ; la catégorie la moins représentée est celle des 18-24 ans avec seulement 1 % de réponse.

→ Typologie de logements :

- Taux d'habitations avec jardin (maison et appartements) : 94 %
- Taux d'habitations sans jardin (maison et appartement) : 6 %

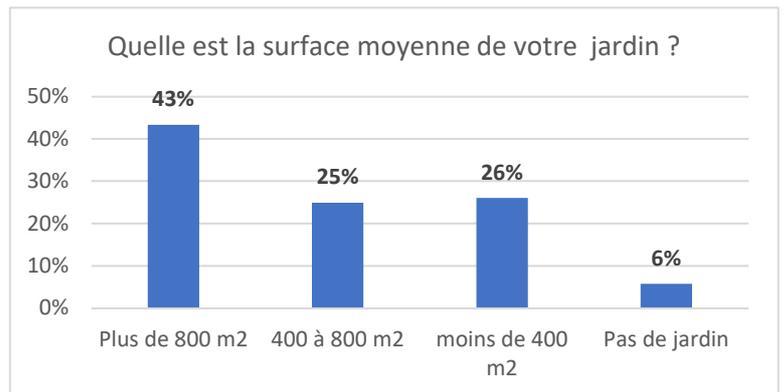
*Moyenne SIRTOM : 86 % de maisons individuelles et 14 % d'appartements*

- Taux de résidences principales : 93 %
- Taux de résidences secondaires : 7 %

*Moyenne SIRTOM : 70 % de résidences principales, 20 % de résidences secondaires et 10 % de logements vacants.*

→ Surface moyenne des jardins :

La plupart des répondants résident dans des maisons individuelles avec un jardin dont la taille moyenne dépasse les 800 m<sup>2</sup> (majoritairement des résidences principales). Néanmoins, **6 % des répondants n'ont pas de jardin, ce qui représente seulement 15 logements sans jardin contre 246 avec jardin.**



## LES PRATIQUES DE GESTION DES BIODECHETS

*Les biodéchets correspondent aux restes alimentaires (épluchures de fruits et légumes, restes de repas...) et aux végétaux (tontes de pelouse, feuilles mortes...).*

*Ces biodéchets peuvent être valorisés localement, par de la gestion de proximité qui englobe à la fois le compostage individuel mais également le compostage collectif.*

→ L'importance de la valorisation des biodéchets par les usagers :

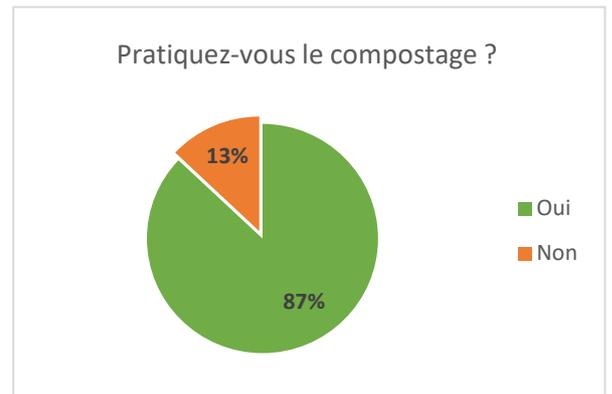
Pour la majorité des répondants, valoriser ses biodéchets est un geste très important (63 %) ou important (33 %). Ce geste est néanmoins peu important pour 2 % des enquêtés. Enfin, 2 % sont sans avis.

→ La pratique du compostage :

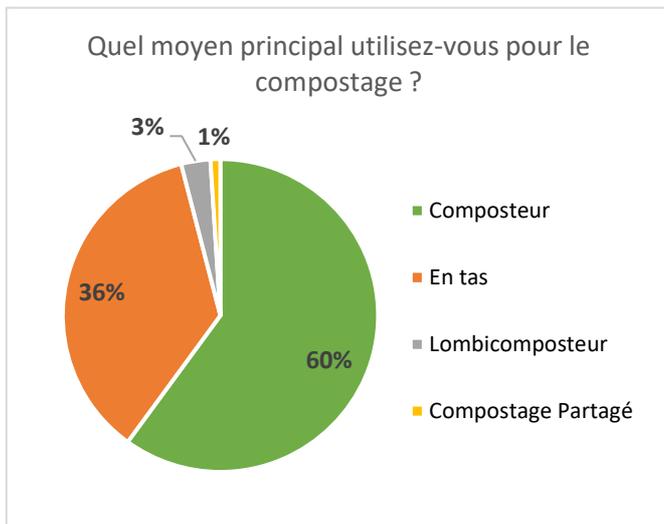
D'après les retours d'enquêtes, **87 % des répondants disent composter** (228 foyers) et **13 % ne compostent pas encore** (33 foyers).

**Cette pratique du compostage est ancienne pour 45 % des enquêtés (plus de 10 ans)** et plutôt ancienne pour 29 % (de 5 à 10 ans).

Elle est assez récente pour 21 % (de 1 à 4 ans) et récente pour 5 % (moins d'un an).



→ Les moyens utilisés pour réaliser le compostage à domicile :



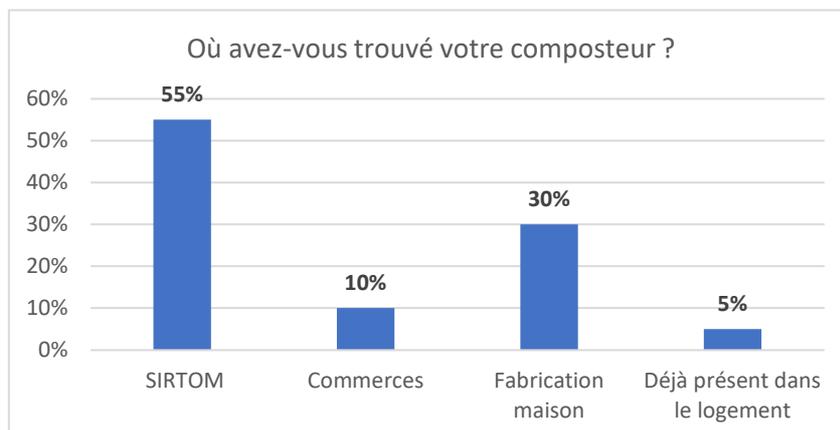
Parmi ceux qui compostent

- **Dans un composteur : 60 %** (131 foyers),
- **En tas : 36 %** (79 foyers),
- Lombricomposteur : 3 % (6 foyers),
- Compostage Partagé : 1 % (3 foyers).

Certains répondants pratiquent le compostage sur leur lieu de travail, c'est le cas pour 9 personnes ayant répondu à cette enquête.

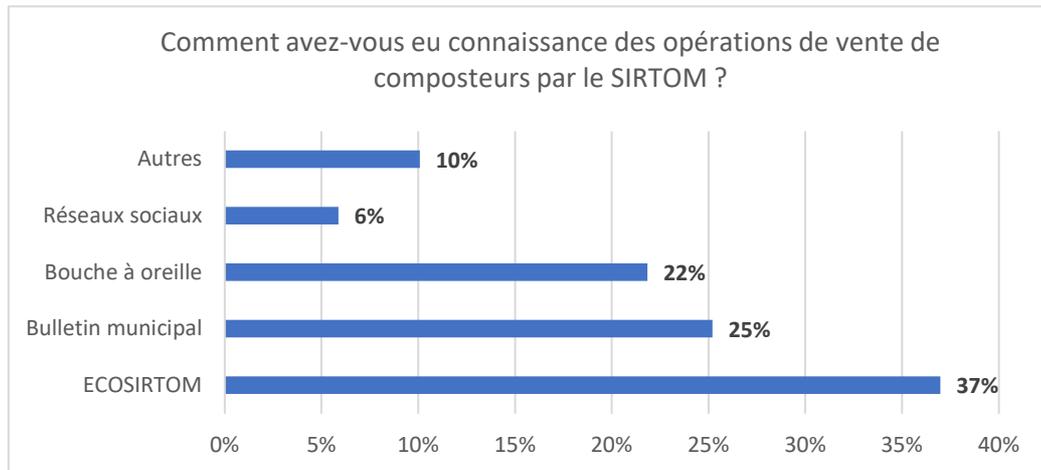
→ Les équipements des usagers qui compostent dans un bac :

**Pour ceux qui compostent dans un bac, la majorité s'est équipée auprès du SIRTOM (55 %)** tandis que près d'un tiers des répondants l'ont fabriqué eux-mêmes. Les achats dans les commerces restent minoritaires (10 %). Enfin, pour 5 % des répondants, le composteur était déjà présent dans leur logement lors de leur arrivée.



→ L'information du SIRTOM sur les ventes de composteurs à tarifs préférentiels :

Pour ceux qui ont acheté un composteur au SIRTOM, ils ont eu connaissance de ces opérations par l'**ECOSIRTOM** (37 %), **les bulletins municipaux** (25 %) et **le bouche à oreille** (22 %). L'information par les réseaux sociaux reste faible (6 %). Parmi les autres réponses (10 %) nous pouvons citer « la lettre d'information du SIRTOM », « information reçue directement sur les déchèteries », « mailing » ou « à l'occasion d'une venue dans les locaux du SIRTOM » ...

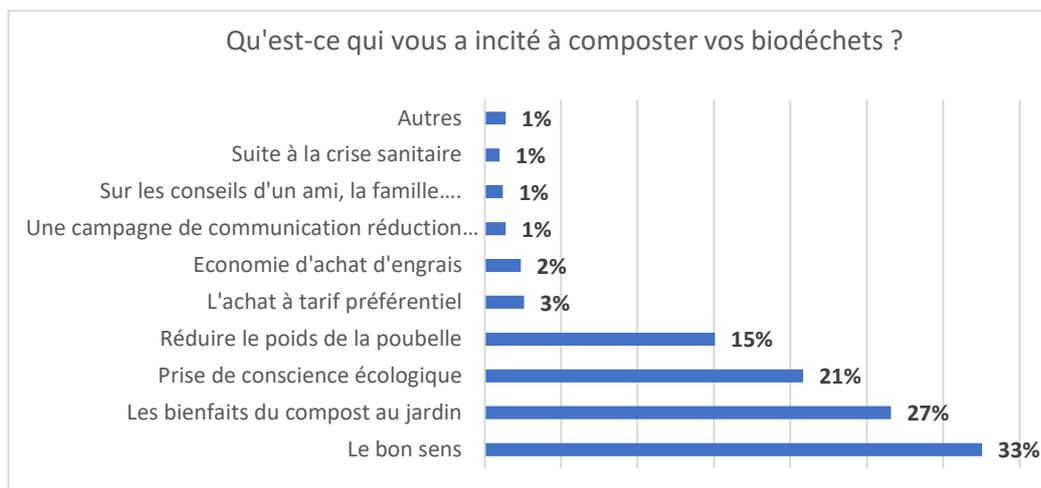


→ Les motivations des usagers qui pratiquent le compostage :

Pour la majorité des répondants, **composter est un geste écologique**. En effet, 21 % le font par conscience écologique et 15 % pour réduire le poids de la poubelle. **Pour un tiers des répondants (33 %), composter est avant tout un geste de bon sens** alors que **27 % d'entre-deux le font pour produire du compost utile au jardin**.

Les autres réponses restent minoritaires (3 % disent composter grâce au tarif préférentiel proposé par le SIRTOM).

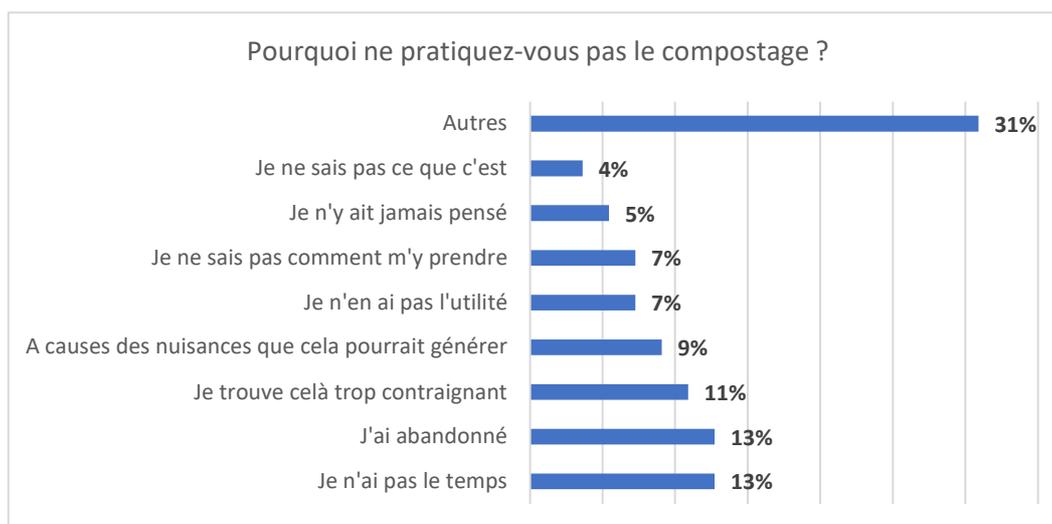
Parmi les autres réponses, nous pouvons citer : « horaires des déchèteries restreints », « pas le choix de faire autrement avec mes litières », « mon éducation », « nous faisons cela depuis toujours » ...



→ Les freins rencontrés par les usagers qui ne pratiquent pas le compostage :

Parmi les 13 % des foyers qui ne pratiquent pas le compostage, 12 % disent avoir abandonné cette pratique et 12 % disent ne pas avoir le temps de le faire. 11 % des répondants trouvent cela trop contraignant (vider le seau, remuer le compost...) et 9 % craignent les nuisances que cela pourrait engendrer.

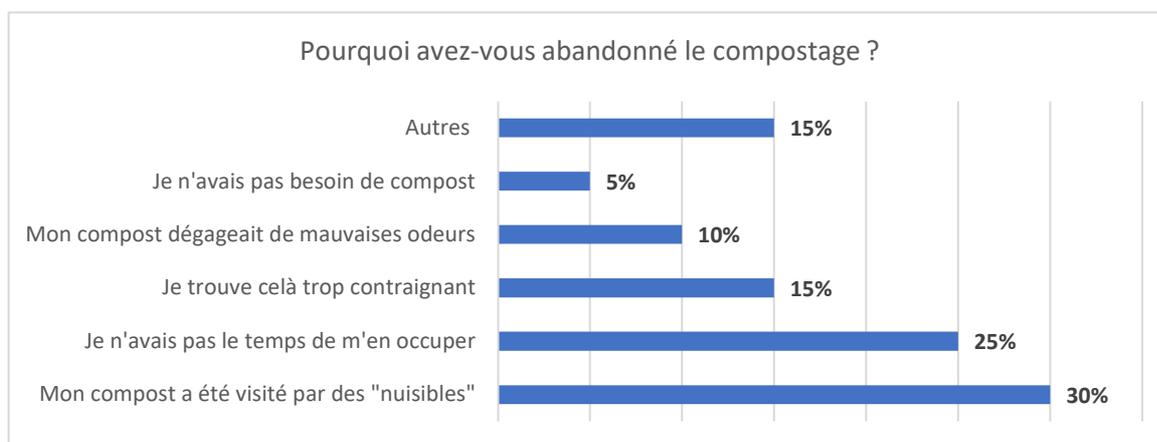
Parmi les autres réponses, nous pouvons citer : « le bac en kit proposé par le SIRTOM m'a refroidi », « je donne mes restes aux animaux », « j'attends le composteur du SIRTOM... », « je ne jette quasiment rien en reste alimentaire », « je vais bientôt m'y mettre ! » ...



➔ Les raisons des abandons de la pratique du compostage :

Parmi les 7 foyers qui ont abandonné la pratique du compostage, les raisons évoquées sont, pour près d'un tiers des répondants, **la présence de « nuisibles » dans le composteur**, ensuite, 25 % ont arrêté car **ils n'avaient pas le temps de s'en occuper** et 15 % trouvait cela **trop contraignant**. Enfin, 10 % ont arrêté car ils n'avaient pas besoin de compost.

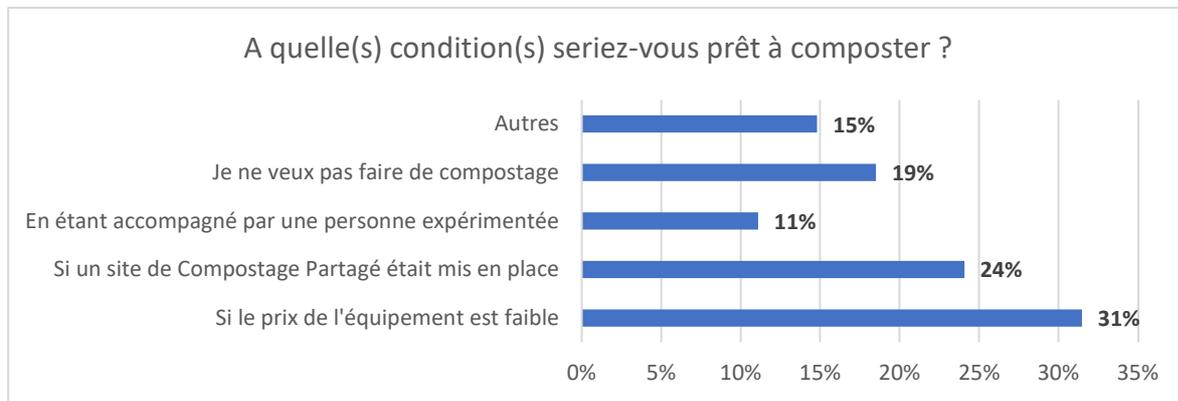
Parmi les autres réponses, nous pouvons citer : « je garde les restes à la maison car le composteur est en bas du jardin », « j'avais trop de compost, il fallait le sortir et l'amener en déchèterie » ...



➔ Les conditions requises pour convaincre les usagers de composter :

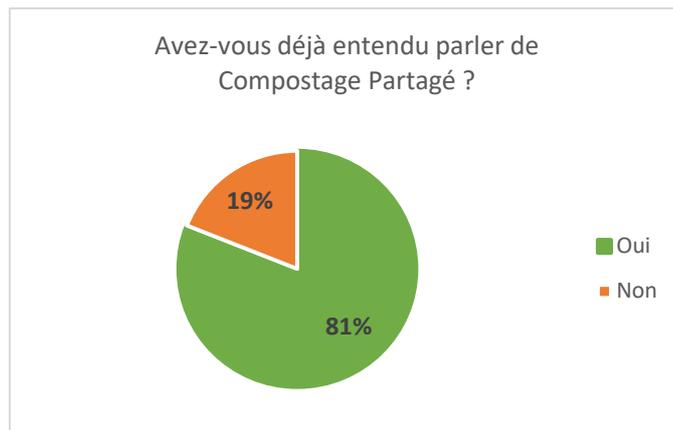
**Pour un tiers des répondants (31 %), un prix d'équipement faible est motivant alors que 24 % des usagers seraient prêt à le faire sur un site de Compostage Partagé.** L'accompagnement par une personne expérimentée est important pour 11 % des répondants alors que **19 % d'entre eux ne souhaitent pas faire de compostage (10 foyers).**

Parmi les autres réponses (15 %), nous pouvons citer : « un bac livré tout fait ou très simple à monter », « je vais m'organiser pour déposer dans le composteur de mon village », « je compte m'équiper d'un composteur », « du courage ! », « je trouve que TOUT devrait être fait (tout d'abord, ce que vous proposez déjà et plus d'informations directes aux habitants) pour que le compostage soit possible...voire obligatoire mais peut-être via des incitations financières genre taxation au poids comme cela existe déjà dans certaines communes »



→ La connaissance du Compostage Partagé par les usagers :

Les usagers qui ont répondu à cette enquête **connaissant majoritairement la pratique du Compostage Partagé (81 %)** ce qui représente 211 foyers contre 50 qui ne connaissent pas cette pratique (19 %).



LES PRATIQUES DU JARDINAGE AU NATUREL :

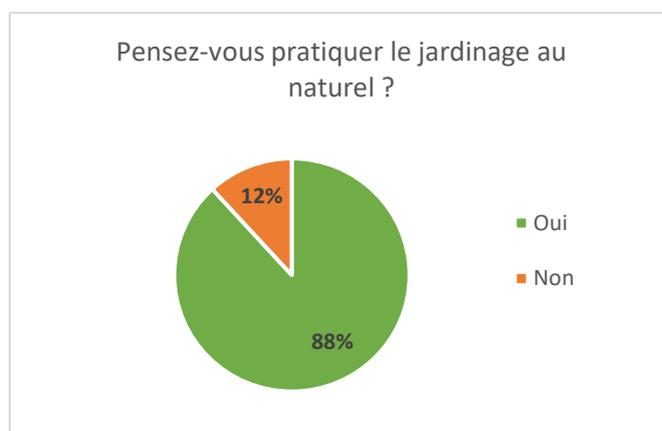
*Jardiner au naturel consiste à se passer des produits de synthèses (engrais, herbicides, insecticides...) et à s'inspirer des processus que l'on retrouve dans la nature tout en préservant les ressources et en protégeant la biodiversité.*

*Citons comme exemple principal le paillage avec des matières végétales (tontes, feuilles mortes, broyat de bois...) qui permet de limiter la pousse des indésirables et les arrosages en plus d'améliorer la structure et la fertilité du sol.*

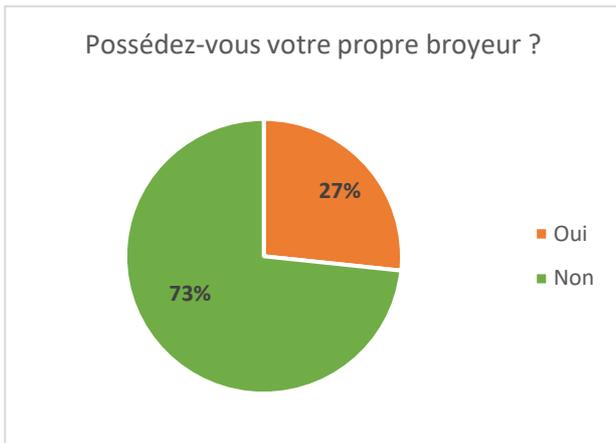
*Certains gestes de prévention permettent d'éviter d'avoir des végétaux à évacuer de son jardin comme la tonte laissée sur place (ou tonte mulching). Vous pouvez aussi laisser des herbes sauvages pousser dans des coins du jardin ou vous équiper d'une tondeuse naturelle : mouton, âne, chèvre, cheval...*

→ Les usagers qui pratiquent le jardinage au naturel :

**Les pratiques du jardinage au naturel sont appliquées pour 88 % des répondants** ce qui correspond à 209 foyers ; 12 % ne pensent pas le pratiquer ce qui correspond à 28 foyers.



→ La pratique du broyage chez les usagers :

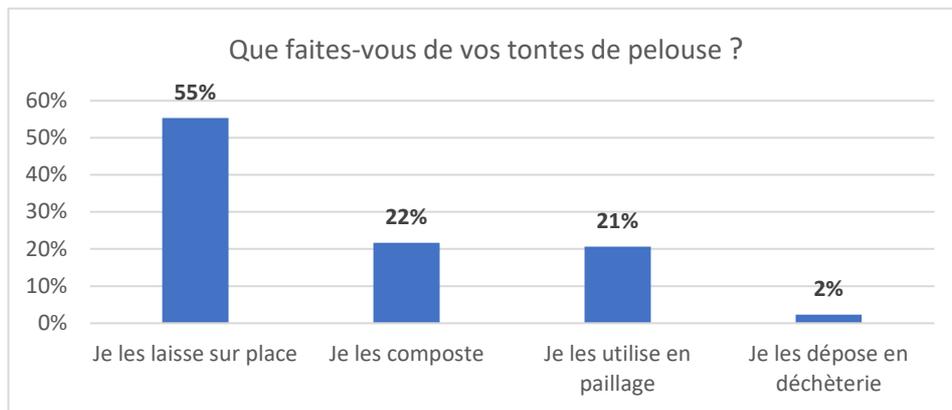


Parmi les 240 répondants à la question « possédez-vous votre broyeur », **64 foyers ont répondu positivement (27 %) alors que 176 des répondants ne semblent pas être équipés (73 %).**

Sur ces 176 foyers qui ne possèdent pas leur propre broyeur, 9 foyers ont répondu qu'ils avaient réalisé un achat mutualisé ou qu'il empruntait ce matériel à leurs amis ou leurs voisins. 20 autres foyers ont précisé qu'ils pratiquaient le broyage à la tondeuse.

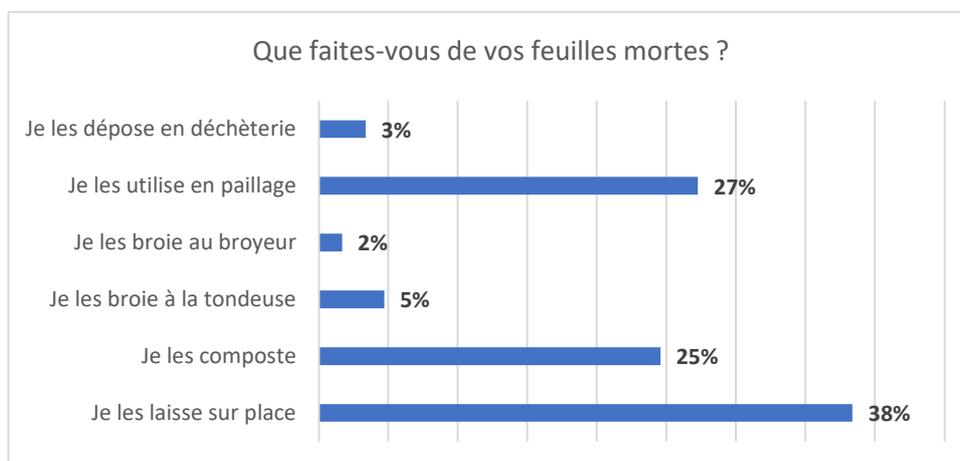
→ La valorisation des tontes de pelouse :

Les tontes de pelouse des jardiniers amateurs sont majoritairement laissées sur place (55 % des réponses), certains compostent (22 %) et d'autres les utilisent en paillage (21 %). Très peu de répondants disent les déposer en déchèterie (2 %)



→ La valorisation des feuilles mortes :

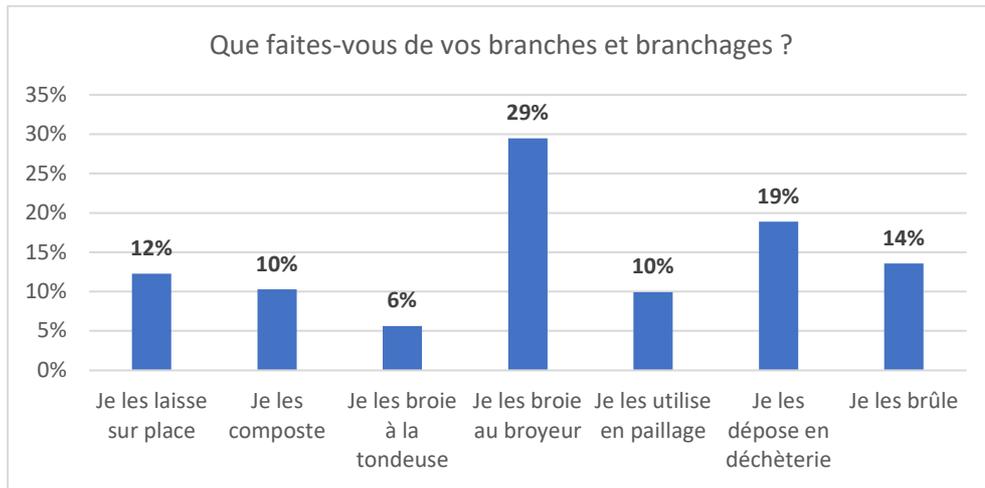
Les feuilles mortes, elles aussi, sont principalement laissées sur place (38 %), elles sont utilisées en paillage pour 27 % des répondants et compostées pour un quart de ces derniers (25 %). Certains jardiniers les broient à la tondeuse (5 %) ou dans un broyeur (2 %). Il est assez rare que ces feuilles soient déposées en déchèterie (3 %).



→ La valorisation des branches et branchages :

Près d'un tiers des répondants (29 %) broient leurs branches avec un broyeur, la technique de broyage à la tondeuse, quant à elle, est pratiquée par 6 % des répondants seulement. Les apports en déchèterie sont plus importants pour cette catégorie de végétaux puisque 19 % disent le faire.

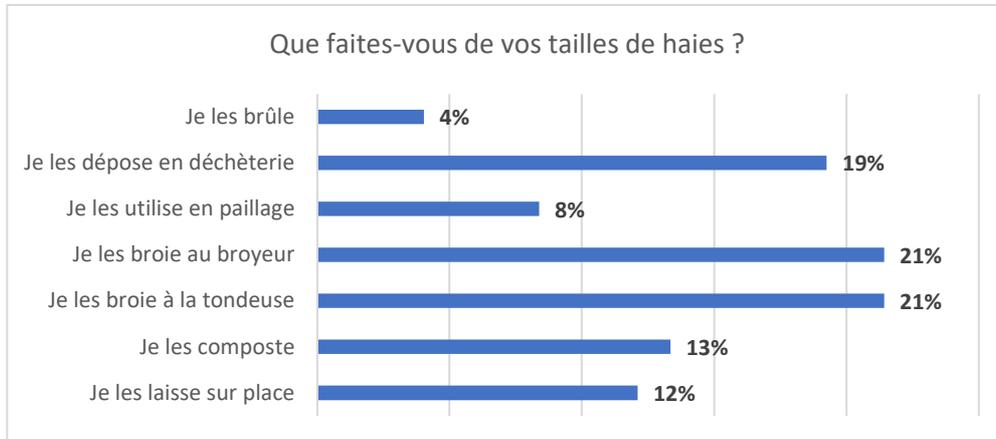
**La pratique du brûlage est pratiquée par 14 % des répondants (41 foyers) malgré le fait que ce soit interdit.**



→ La valorisation des tailles de haies :

Les tailles de haies sont bien souvent broyées : soit avec un broyeur soit avec une tondeuse (21 % respectivement pour les 2 techniques). Le dépôt en déchèterie est pratiqué par 19 % des usagers.

Le brûlage des tailles de haies semble moins pratiqué que le brûlage des branches car il est pratiqué par 4 % des répondants (13 foyers).



**CONCLUSION :**

En conclusion, les foyers qui ont répondu à cette enquête semblent pour la plupart sensibles à la valorisation des biodéchets. En effet, 87 % d'entre eux pratiquent le compostage, majoritairement dans un bac à compost acheté au SIRTOM. Certains constats tels que l'abandon du compostage ou le brûlage des végétaux serviront à communiquer davantage (pose d'un grillage anti rongeur sous les composteurs, le compostage qui détruit les maladies...)

Ces résultats sont à relativiser du fait du faible taux de répondants (1,9 % des foyers du territoire)

Le SIRTOM remercie toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à cette enquête ou qui ont contribué à sa diffusion.

## EXEMPLES DE COMMENTAIRES LIBRES :

---

- Un composteur partagé serait vraiment un plus avec une personne qui conseille et surveille.
- Accès aux broyeurs de végétaux compliqué le SIRTOM ne peut-il pas en mettre à disposition gratuitement ou à tarif préférentiel ? (300€ chez loxam la journée !)
- Pourquoi ne pas créer des poulaillers communs en ville ?
- Il est important de rassurer la population quant à la finalité du tri, du recyclage, du compost... Pour cela il faut informer, communiquer et démontrer par des résultats sur les produits réellement réutiliser et au plan financier ! La TEOM devrait arriver à baisser ou son augmentation fortement limitée...
- Le pain dur, je le réutilise en Pain perdu sucré ou salé. Les restes de repas terminent très rarement à la poubelle : éducation familiale. Les branchages sont brûlés car servent d'allume-feux dans le poêle à bois familial. Les bois plus fins vont au compost (même s'il y a débat familial). Les fleurs réputées toxiques sont brûlées. Ça fait 20 ans que je pratique le compostage et mon père, réticent au début, s'est converti depuis une dizaine d'années. Le débat entre nous aujourd'hui, c'est surtout de savoir si on met des peaux d'agrumes. Je suis pour ; les autres contre. Nous avons des composteurs maison, fabriqués à partir de palettes non peintes, non traitées. Car elles vont au tas elles aussi, entre 5 et 10 ans après l'entrée en service. Ce qui nécessite de déclouer avant de jeter.
- J'envisageais l'achat d'un broyeur pour gérer les plus grosses branches et utiliser les broyats en paillage. Grâce à vous, l'achat est évité (au moins différé pour quelques années), car vous m'avez fait découvrir les haies sèches. Elles permettent par ailleurs de dissimuler le gros tas de compost. Super !
- Avez-vous entendu parler de la méthanisation ? vous aurez le gaz et le compost...
- Bravo pour ce questionnaire permettant aux usagers de s'exprimer et d'adapter le service.
- Je pratique le compost avec paille activée pour les déchets de cuisine et nos toilettes sèches. Le plus difficile à gérer sur lequel je souhaiterais de l'aide, ce sont les tontes en grandes quantités et les branches trop grosses pour être mulchées avec la tondeuse.
- Dans l'introduction j'aurais été plus précise quant au motif premier de cette enquête, cf nos obligations en matière de gestion des biodéchets à partir de 2023 et encore plus largement les objectifs établis par la loi, de réduction des volumes de déchets non recyclables ou un « truc » du genre. Cela peut peut-être inciter les gens à répondre un peu plus.
- Dans « qu'est-ce qui vous a incité à composter vos biodéchets ? » il aurait fallu ajouter : une pratique déjà utilisée par nos aînés.
- Très bonne idée. Nous pensons le faire mais nous n'avons pas de composteur. En ce moment ce n'est pas une priorité (hiver) et nous ne sommes pas là à la maison secondaire.
- Super initiative le broyeur à végétaux nomade avec l'ESAT de Joncy !
- La valorisation des déchets organiques est importante. Ce ne sont en fait pas des déchets mais des ressources
- Le compostage est un "bon sens paysan", il faut le faire apprendre dans les écoles pour que ce soit un réflexe naturel pour les générations futures, et non pas une loi avec une sanction si elle n'est pas appliquée.
- Il manque des poubelles spécialisées "déchets compostables" de proximité, installées en ville, pour les citoyens, suffisamment nombreuses et accessibles, et complètement gérées par le SIRTOM (ramassage), qui pourrait fabriquer et revendre le compost obtenu. Pour que le tri fonctionne, il faut que la démarche pour le citoyen soit le moins contraignante possible, très simple et accessible à tous (ce qui est peu le cas pour les personnes âgées et à mobilité réduite). De même, je crois que le compostage partagé ne concerne que quelques personnes volontaires dans un immeuble par exemple, mais il ne constitue pas une solution "généraliste" à la valorisation des biodéchets. C'est aux communes de gérer complètement tous les déchets, cela doit être un service public (même si ce n'est plus à la mode) afin d'éviter tous problèmes sanitaires, d'invasions animales, d'odeurs, etc...
- Dans ma région Ouest Lyonnais on a des points Vert hors déchèteries pour récupérer QUE les tontes, tailles. Cela évite de saturer les déchèteries et laisser l'accès facile pendant les périodes de taille.
- La limite des broyeurs reste la puissance, il faut des modèles pros thermiques pour faire un peu de travail. Les "jouets électriques" sont inutilisables pour des branchages normaux. Je ne trouve pas de solution pratique et peu onéreuse.

- Vos 2 tableaux sur les destinations données aux déchets ménagers et aux déchets végétaux, très bien faits, mériteraient que vous nous communiquiez ce qu'il convient de faire exactement de ceux-ci. Je ne suis pas sûr d'être dans le vrai pour certains d'entre eux (pain, essuie tout, fleurs...)
- Faire un dépôt pérenne de branchage par commune pour un broyage par le SIRTOM.
- Une petite vidéo pour faire soi-même sa station de compostage !
- Il est regrettable que les déchets du jardin atteints par une maladie ne puissent pas être brûlés sur place - pour ma part, je les jette dans la poubelle grise afin d'éviter toute contamination (par exemple, les feuilles noircies des rosiers atteintes par un champignon).
- Un compostage partagé serait super !
- Inciter à la tonte tardive et à la mise en réserve de surfaces les habitants et les collectivités. Ça réduit le bruit et le CO<sub>2</sub> et c'est bon pour la biodiversité. Le printemps est un moteur et l'été même les épaveuses départementales tondent la poussière.
- Avoir sur la commune un broyeur mobile dont on pourrait disposer.
- Accélérer la production des composteurs proposés au SIRTOM !
- Pour le brûlage des branches, je précise que nous avons un poêle à bois. Je souhaiterais aussi que des possibilités de brûlage (style incinérateur de jardin performant) soient disponibles dans les communes (surtout lorsque la déchèterie est éloignée) pour les végétaux atteints de maladies que le compostage ne détruit pas (information à faire à ce sujet, oïdiums, mildiou, autres...), ou que des bacs collectifs à cet usage soient disponibles dans les communes et collectés séparément pour brûlage ou méthanisation, ou quelle que soit la solution la plus adaptée (compostage séparé ???). Les maladies des végétaux sont et seront de plus en plus fréquentes et les "solutions" comme les laisser "dans un coin" ou les brûler à l'air libre en enfumant tout le voisinage ne sont pas très satisfaisantes écologiquement. Autre suggestion (qui ne concerne pas le compostage, bien qu'on en trouve dans les jardins, pour faire des bordures par exemple, sans parler des toitures d'abris etc.) : prévoir dans les déchèteries le collectage séparé de l'amiante-ciment (Eternit), encourager et aider à l'évacuer.
- Le plus difficile à gérer, ce sont les branches et branchages. Il faut disposer d'un véhicule pour les apporter en déchèterie (idem lorsqu'il faut les déposer dans un endroit dédié dans la commune lors du passage du broyeur de la comcom). A St-Ythaire il est maintenant possible de faire appel au cantonnier (véhicule +remorque) pour transporter les branches et branchages à l'endroit dédié dans la commune lors du passage du broyeur. Cela facilite la vie.
- Je trouve que vous intellectualisez ou compliquez le compostage, si on met en tas les déchets au fur et mesure de la saison (taille de l'année, un peu de tonte, désherbage du jardin et feuilles mortes...), on remue un peu, on laisse en place 2 ans et c'est fait. Vous présentez cela comme une action complexe, militante, qui, finalement, peut rebuter les gens.
- Mettre ses déchets au compost c'est très bien pour diminuer le poids d'ordures ménagères ainsi pour une question d'ordre écologique, mais que ça donne du bon compost pour intégrer au jardin ça c'est une autre histoire...
- Nous avons eu des rats dans le compost, je n'ai pas abandonné pour autant mais cela peut être un vrai problème.
- Que peut-on faire des carcasses de poulet et restes de préparation de viande lorsque l'on ne les met pas à composter et si on ne veut pas les mettre aux ordures ménagères ?
- Merci beaucoup pour votre implication à la transition écologique.
- Un service de ramassage des déchets verts de jardin pour les personnes âgées sans véhicule
- Donner des composteurs et matériel pour inciter à plus. Livret conseils compost et utilisation.
- Très bonne initiative mais je vois que certains des anciens habitants de la commune ne pensent toujours pas utile de composter, laisser la pelouse repousser, laisser des zones de friche pour les insectes etc... il faut continuer à communiquer!! Ça portera ses fruits. Merci à vous.
- Même si cela paraît un peu décalé, je pense qu'il serait bon d'appliquer une certaine équité fiscale, (déclaration de travaux par exemple...) de la part de nos concitoyens, car avec le mode de taxation actuel, et le mode de calcul de la taxe sur les ordures ménagères, et bien je me retrouve avec un prix au kilo du traitement de ces mêmes ordures, à 8 €/kg !!!...effrayant, non ?...